

# Je choisis le Québec

## Une culture québécoise, une culture francophone Élections 2025

---

### La culture québécoise, c'est :

- 3,4 % du PIB du Québec, en 2022, pour des retombées de 17,4 milliards \$;
- Plus de 173 000 emplois, 4 % de la population active du Québec;
- Per capita, la culture au Québec représente une part 55 % plus importante du PIB et 20 % plus importante de la main-d'œuvre que dans l'ensemble du Canada.
- Chaque 1 \$ de PIB en culture en ajoute jusqu'à 0,90 \$ en production additionnelle dans le reste de l'économie;
- Chaque spectateur, lors d'une sortie spectacle dans la couronne montréalaise, investit en moyenne presque 60 \$ dans l'économie locale, sans compter l'achat de son billet.

### La souveraineté culturelle et la maîtrise d'œuvre

Le Bloc Québécois propose le transfert de tous les pouvoirs en matière d'arts et de culture au Québec et la création d'un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Québec (CRTQ), de même que toutes les sommes liées à ces pouvoirs auparavant exercés par le fédéral.

D'ici là, le Bloc Québécois déposera un projet de loi pour que le CRTC ait l'obligation de consulter le Québec ou les provinces concernées avant toute réglementation touchant notre spécificité culturelle ou celle des communautés francophones ailleurs au Canada.

### Financement de la culture

Le Bloc propose :

- Une bonification pérenne du financement fédéral de la culture et que 40 % de tout financement fédéral soit réservé à la culture francophone;
- Une révision des programmes subventionnaires afin que les sommes soient plus efficacement dirigées vers les organismes et diffuseurs soutenant directement les artistes et la culture d'ici;
- De soutenir les arts de la scène en remplaçant la TPS par un prélèvement équivalent qui serait réinvesti dans un fonds destiné aux diffuseurs, promoteurs et festivals locaux de petite et moyenne taille qui animent nos centres-villes et villages, le tout à coût nul pour les consommateurs.
- L'abolition du crédit d'impôt fédéral pour les achats publicitaires sur les réseaux sociaux et autres entreprises numériques étrangères.

## **Soutien à la CBC/Radio-Canada**

Le mandat de Radio-Canada est de desservir les régions qui ne peuvent l'être par le privé et il s'agit beaucoup des régions francophones. La diversité, la qualité, l'impartialité doivent être des valeurs au cœur de l'action du diffuseur public et c'est pourquoi il est nécessaire d'investir dans un tel réseau, à l'ère où les médias alternatifs ou la désinformation émanant des réseaux sociaux ébranlent la confiance du public envers le journalisme traditionnel.

Le Bloc Québécois propose :

- Une révision du mandat de CBC/-Radio-Canada. Le diffuseur public doit être financé adéquatement, avec prévisibilité, et la Loi doit être modifiée afin de le protéger contre une éventuelle volonté politique de le démanteler;
- Nous réclamons la gratuité et l'accessibilité à tous les contenus en ligne de CBC/Radio-Canada comme Tou.TV Extra, et d'étendre cette gratuité aux chaînes spécialisées, telles Explora, Artv, etc., dont le contenu devrait être rendu accessible sur toutes les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada.

## **Réforme de la Loi sur le droit d'auteur**

**Le Bloc Québécois :**

- S'inquiète de l'augmentation du contenu généré par l'intelligence artificielle et aux nombreux défis que pose l'ère numérique. Nous déplorons que le gouvernement fédéral n'ait pas agi promptement.
  - Il demande une obligation de divulgation des sources qui alimentent les applications d'intelligence artificielle, lorsque les œuvres sont soumises à la Loi sur le droit d'auteur;
  - Il appuie sans réserve la demande des secteurs du livre et du Droit d'auteur pour une révision de la définition d'utilisation équitable;
  - Il exige que les droits à l'image et moraux soient renforcés et que les créateurs de contenu original soient rémunérés comme il se doit.

## **Aide directe aux artistes et protection des milieux culturels**

**Le Bloc Québécois propose:**

- Que la Loi de l'impôt sur le revenu soit harmonisée avec celle du Québec afin de permettre l'étalement du revenu pour la main-d'œuvre du secteur culturel;
- Que les artistes puissent bénéficier de l'assurance-emploi au même titre que les travailleurs saisonniers;
- Que les initiatives de découvrabilité des artistes, notamment les plateformes comme MusiQC qui sera lancée cet automne en France<sup>1</sup>, soient soutenues adéquatement.

---

<sup>1</sup> [Un départ concluant pour la plateforme MUSIQC, qui sera lancée en France | Radio-Canada](#)